



COMMUNE DE SAINT AUBIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

N° 2023/07

**OBJET : ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE
STATIONNEMENT 10 BIS CHEMIN DES FONDS FANETS POUR DES
TRAVAUX DE BRANCHEMENT INDIVIDUEL ENEDIS**

Le Maire de la commune de Saint-Aubin,

- **VU** les articles L. 2212-1, L.2212-2 et les articles L. 2213-1 et L. 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **VU** le Code de la Route,
- **VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 – 8^{ème} partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 et modifiée par les textes subséquents,
- **VU** la demande d'arrêté en date du 23 janvier 2023 de l'entreprise SERPOLLET VALENTON pour des travaux de branchement individuel ENEDIS, 10 bis chemin des fonds Fanets, du 10 février 2023 au 10 mars 2023

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement.

A R R E T E

Article 1 :

Pendant toute la durée des travaux de terrassement et branchement électrique, la circulation et le stationnement seront réglementés.

Article 2 :

Les travaux auront lieu de jour et en semaine du vendredi 10 février 2023 au vendredi 10 mars 2023 de 8H30 à 17H00.

Article 3 :

Le stationnement des véhicules sera interdit de part et d'autre du chantier, seul le stationnement des véhicules de chantier sera autorisé.

La signalisation nécessaire à la réalisation des travaux, les dispositifs de sécurité ainsi que les panneaux d'informations seront mis en place par la société SERPOLLET VALENTON

Article 4 :

Les travaux seront réalisés par la société SERPOLLET VALENTON TSA-70011 69134 Dardilly cedex

Article 5 :

L'accès des véhicules de secours et les véhicules municipaux devra être possible pendant toute la durée du chantier.

Article 6 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

AMPLIATION

- Le Commandement de la Gendarmerie de Gif-sur-Yvette
- Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
- La société SERPOLLET VALENTON TSA-70011 69134 Dardilly

Fait à Saint-Aubin,

Le 25 janvier 2023

Le Maire,

Pierre-Alexandre MOURET

